TD0-1 : Modèle conceptuel des traitements (MCT), cas pratique
V3.0.3

Cette œuvre de Mickaël Martin Nevot est mise à disposition sous licence Creative Commons Attribution - Utilisation non commerciale - Partage dans les mêmes conditions.

Document en ligne : www.mickael-martin-nevot.com

1 Exercice 1

Cet exercice porte sur la gestion des cartes bleues dont le fonctionnement simplifié est décrit ci-dessous.

Proposez le modèle conceptuel des traitements (**MCT**) correspondant.

Le demandeur désirant obtenir une carte bleue doit en faire la demande auprès de son agence.

La carte bleue n'est pas accordée si le demandeur n'est pas un client de l'agence. Chaque jour, l'agence transmet au centre de gestion des cartes bleues les demandes de ses clients.

Dès que l'agence a reçu la carte bleue en provenance du centre (en général quatre jours après la demande), elle adresse au client un avis de mise à disposition et un avis de prélèvement de la cotisation annuelle. Le client vient alors retirer sa carte. Si au bout de deux mois la carte n'a pas été retirée, elle est détruite.